
Projet Éducatif de Territoire Maisons-Alfort

2026-2028

Hôtel de Ville, 118 Av. du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort
Téléphone : 01 43 96 77 00
Mail : ville@maisons-alfort.fr

Table des matières

1. Préambule	3
2. Introduction.....	4
3. Les axes stratégiques du PEDT	8
Axe 1 – Accompagner les apprentissages et compétences dans la cohérence des temps éducatifs.....	8
Sous-axe 1.1 – Consolider les parcours éducatifs existants.....	8
Sous-axe 1.2 – Compléter certaines thématiques éducatives	14
Axe 2 – Des lieux éducatifs épanouissants et inclusifs pour tous les enfants	18
Sous-axe 2.1 – Des lieux éducatifs modernes et sécurisés pour l'épanouissement de chaque enfant.....	18
Sous-axe 2.2 – Valoriser et accompagner les acteurs éducatifs	19
Sous-axe 2.3 – Garantir l'accès de tous aux activités éducatives	20
Axe 3 – Construire une communauté éducative engagée, co-responsable et cohérente	21
4. Partenariats et gouvernance.....	22
5. Conclusion.....	23
6. Liste des annexes	24

1. Préambule

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2026-2028 s'inscrit résolument dans une démarche partenariale active de l'ensemble des acteurs engagés en faveur de la réussite éducative des enfants à Maisons-Alfort, dans le prolongement de la dynamique impulsée par le précédent PEDT mis en place depuis 2021.

La Ville de Maisons-Alfort, afin d'offrir un environnement éducatif de qualité, déploie de longue date des actions ciblées, qu'elle s'attache à faire évoluer pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles et de la communauté éducative. Chaque année un budget conséquent est alloué au secteur scolaire afin d'accompagner ses évolutions, assurer la pérennité des initiatives mises en place sur les temps scolaire, péri et extrascolaire, tout en développant des projets innovants et structurants.

C'est ainsi que le bilan concerté qui a été réalisé depuis la mise en œuvre du précédent PEDT a permis de mettre en exergue les points forts de la politique éducative à Maisons-Alfort comme : l'ambition périscolaire, les activités sportives et culturelles diversifiées et en majorité gratuites, l'adaptation des modalités d'accueil de loisirs pour faire face à la demande croissante, la valorisation des missions des personnels communaux (animateurs, ATSEM), l'équipement de 100% des classes d'élémentaires en VPI, les projets citoyens de sensibilisation aux enjeux de notre société, l'attention portée à l'inclusion pour accueillir tous les enfants dont ceux en situation de handicap.

Le PEDT 2026-2028 a pour objectif de conforter les acquis et les actions déployées en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants sur les différents temps qui rythment leur parcours éducatif, tout en tenant compte du diagnostic réalisé.

Il formalise également de nouveaux axes stratégiques issus des échanges fructueux et de la concertation menée régulièrement entre la Ville, l'Education Nationale, les partenaires institutionnels, les parents d'élèves et les services municipaux, comme :

- Le renforcement des actions à destination des enfants de maternelle,
- La sensibilisation indispensable à la transition écologique et aux enjeux du numérique,
- La poursuite de l'adaptation des établissements scolaires et lieux d'accueil aux pratiques d'apprentissage actuelles,
- L'exigence de sécurité des lieux éducatifs,
- Le soutien à l'action pédagogique des équipes enseignantes,
- Le renforcement du travail en transversalité

Le PEDT doit ainsi assurer la cohérence des actions déployées sur l'ensemble de la commune pour permettre à chaque enfant de bénéficier de conditions d'apprentissage

adaptées, inclusives et de qualité qui leur permettra de développer leurs savoir-faire et savoir-être tout au long de leur scolarité.

2. Introduction

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) constitue un cadre partenarial qui vise à garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les enfants de 3 à 11 ans. Le PEDT se veut donc le reflet de l'ambition éducative forte de la Ville et de ses partenaires. À Maisons-Alfort, le PEDT 2021-2024, prolongé jusqu'en 2025, a permis de développer une offre éducative riche et diversifiée, adossée à des investissements conséquents et à des partenariats solides.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur le diagnostic approfondi réalisé lors du précédent PEDT qui est joint en annexe de ce document et qui reste toujours d'actualité. Certains éléments méritent néanmoins d'être cités en illustration du bilan du précédent PEDT.

- Les effectifs scolaires publics sont marqués par une légère baisse à hauteur de - 2.23 % en élémentaire et de -8.42% en maternelle sur la période 2021-2025 pour un effectif total à la rentrée scolaire 2025-2026 de 4096 élèves.
- L'organisation du temps scolaire, sur 4 jours répond aux attentes de la communauté éducative.
- On constate une fréquentation croissante des temps extra et péri scolaires chaque année. Afin de répondre à cette forte demande, la Ville a augmenté ses capacités d'accueil les mercredis en ouvrant un nouvel accueil de loisirs en élémentaire et redéfini la sectorisation des maternelles ce qui permet d'assurer des places à l'ensemble des familles tout en améliorant les conditions d'accueil des enfants. Un important travail de fidélisation du personnel de l'animation a été lancé sur l'année scolaire 2024-2025 et une refonte du temps de travail a été adoptée à l'avantage des animateurs comme le triplement du temps dédié à la préparation pédagogique.
- La Ville a poursuivi ses investissements en faveur de l'éducation visant à rénover les établissements scolaires et centres de loisirs et à conforter son budget de fonctionnement au profit des écoles et projets pédagogiques. A noter : ce budget est en augmentation chaque année, illustrant l'ambition municipale d'en faire une priorité absolue malgré un contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités.
- La Ville a inauguré en 2023 la Maison de l'Environnement, véritable lieu dédié à l'éducation au développement durable qui propose des actions de sensibilisation sur l'ensemble des temps de l'enfant.

- La rénovation et/ou végétalisation de 10 cours d'école au cours de ce PEDT afin de lutter contre le réchauffement climatique tout en améliorant ces lieux de vie au cœur du quotidien des enfants.
- La politique numérique a permis d'équiper 100% des classes des écoles élémentaires en VPI afin de renforcer les moyens mis à disposition des enseignants.
- Sécurisation des écoles : chaque école et centre de loisirs est désormais équipé d'un dispositif d'alerte PPMS.

La Ville a souhaité, pour le renouvellement de son PEDT, mettre en place un bilan quantitatif et qualitatif concerté des actions réalisées afin de pouvoir améliorer les objectifs généraux du PEDT comme les axes stratégiques et s'assurer que ses actions répondaient à l'ensemble des besoins identifiés. Ce bilan concerté s'est donc réalisé en trois temps à savoir :

- La réalisation en 2024 d'un **état des lieux et d'un bilan des actions proposées** par la Municipalité par les professionnels (organisateurs et enseignants bénéficiaires).
- La mise en ligne en mai 2025 d'une **campagne de questionnaires en ligne à destination des acteurs de la communauté éducative** (enseignants, parents et enfants du territoire) afin de recueillir les avis et attentes de l'ensemble des acteurs et permettre à chacun de s'exprimer.
- L'organisation d'un **temps d'échange et de réflexion** en juin 2025 autour du bilan et des ajustements à opérer en présence de représentants de la communauté éducative comme des partenaires de la Municipalité (IEN, CPC et Directeurs d'école, représentants des services municipaux, SDJES et représentants des fédérations de parents élus, etc.).

Tout ce travail de bilan met en lumière, comme précisé dans le précédent PEDT, la réalité d'un environnement local très favorable à la réussite éducative de tous les enfants du territoire aussi bien dans la diversité et le maillage territorial des structures que dans la richesse et la qualité des actions proposées au profit de la réussite de tous les enfants. La très grande majorité des actions étant plébiscitée par les acteurs qui apprécient la qualité comme l'intérêt pédagogique des projets proposés.

LES CHIFFRES CLES DU BILAN

Le budget municipal :

- Dotation par élève 2024-2025 : 65 € par élève en maternelle et 66 € par élève en élémentaire (+ 6 € en REP). Budget global 2024-2025 : 250 000 € en hausse de 25 % en 10 ans

- Les travaux : 2.5 millions d'€ d'investissements en 2024 autour des axes suivants de la transition énergétique (rénovation des huisseries et des façades, pose de panneaux solaires, etc.) ou l'amélioration des conditions d'accueil (remise en peinture, investissements en mobilier, accessibilité, etc.)
- La végétalisation des cours d'école (1 à 2 cours par an, 350 000€ de budget en 2025) et équipement en structures de jeux et bacs à sable
- La sécurité : 100% des écoles équipées en dispositifs d'alerte PPMS, plan de sécurisation des bâtiments
- Equipement informatique : 100% de VPI en élémentaire (520 000€ d'investissements 2021-2025)
- Rénovation des sanitaires : 12 écoles concernées

La restauration municipale :

- 3400 enfants chaque jour (> 81% de taux de fréquentation)
- Des menus de qualité en lien avec la loi Egalim (48% de produits durables, 18% de bio, 1 à 2 repas végétarien par semaine) et en liaison chaude. *
- Plus de 2/3 des parents comme des enfants jugent que le repas est de qualité

Le périscolaire en fréquentation croissante

- Plus de 1000 enfants accueillis chaque mercredi (34% en maternelle et 18% en élémentaire), 1100 dès la rentrée 2025-2026
- Plus de 650 enfants accueillis pendant les vacances (25% en maternelle et 11% en élémentaire)
- Une refonte des temps de travail du personnel avec triplement du temps dédié à la préparation pédagogique et modification de la politique de réservation des familles.

Des actions sportives plébiscitées

- 2100 enfants accueillis chaque semaine gratuitement aux contrats bleus (81% des élémentaires)
- 19 intervenants sportifs sur le temps scolaire et la pause méridienne
- Un accès aux équipements sportifs adaptés

Des actions culturelles dans et hors les murs

- Des spectacles pour tous les enfants de maternelle chaque année
- 59H d'intervention en appui des projets pédagogiques des enseignants
- Un axe fort autour de la lecture en médiathèque ou avec le bibliobus (180 classes touchées sur 2024-2025)
- 1 enfant sur deux fréquente régulièrement une structure culturelle selon les parents.

Une politique forte de promotion des séjours éducatifs

- Les classes de découverte en élémentaire : 26 classes et 560 élèves y ont participé sur l'année scolaire 2024-2025 autour de thématique comme le patrimoine, la nature, la montagne, la mer, etc. pour un budget de 500 000€
- 220 enfants d'élémentaire (11%) partent en séjours chaque année soit par le biais des mini-séjours chaque été encadrés par nos animateurs soit par le biais de colonies en octobre et au Printemps

Les priorités éducatives selon les parents¹

- Les plus prioritaires :
 - *62 % Renforcer la qualité des temps périscolaires,*
 - *61 % Poursuivre le soutien aux classes de découvertes,*
 - *57 % Développer les actions sportives,*
 - *55 % Développer les actions culturelles,*
 - *52 % Renforcer les actions de prévention routière*
- Les moins prioritaires :
 - *28 % Développer des actions autour de la parentalité,*
 - *23 % Développer la pratique du numérique des élèves,*
 - *15 % Renforcer la sécurisation des écoles*

Ce bilan a également permis de définir quelques faiblesses ou ajustements nécessaires afin d'améliorer l'offre éducative. Ces points d'attention peuvent se résumer aux éléments suivants :

- Un déséquilibre des actions proposées entre l'élémentaire et la maternelle qui doit se traduire par un renforcement des actions en direction de la maternelle
- La complexification et la multiplication des situations d'enfants à besoins particuliers dont les besoins d'adaptation individuelle des conditions d'accueil se heurte parfois à l'accueil en collectivité en toute sécurité doit amener la Ville et ses partenaires à réfléchir aux modalités d'inclusion de ces enfants.
- Le questionnement de nombreux acteurs, dont les parents en première ligne, sur la place et l'évolution du numérique dans les apprentissages et plus largement sur l'impact du numérique dans l'avenir des enfants doit amener à faire évoluer la politique d'équipement numérique vers une politique d'accompagnement des enfants dans l'appropriation du numérique.
- L'importance de renforcer les liens entre acteurs pour assurer la cohérence éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant et plus particulièrement la nécessité de favoriser la collaboration entre les familles et les institutions

Au-delà de la réflexion sur le contenu du PEDT et ses éventuelles améliorations, le bilan a également fait ressortir l'insuffisante connaissance de ce PEDT comme des actions mises en œuvre. Il sera donc nécessaire aussi bien de travailler sur la lisibilité du PEDT

¹ Résultats issus de la concertation des parents de juin 2025.

pour en faciliter l'appropriation par l'ensemble des acteurs mais également travailler à une meilleure valorisation de toutes les actions déjà existantes au niveau du territoire.

Ce nouveau PEDT intègre ainsi les ajustements identifiés tout en inscrivant dans la continuité et l'ambition éducative de la Ville et de ses partenaires : favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque enfant maisonnois. Il affirme la volonté commune de bâtir un projet lisible, partagé et porteur d'avenir.

3. Les axes stratégiques du PEDT

Un projet éducatif, pour ne pas se contenter d'être un projet d'intention doit se décliner en axes stratégiques, concrétisés ensuite en actions au profit des enfants et portés par l'ensemble des acteurs des temps de l'enfants. Ces axes se veulent aussi bien le reflet de l'ambition éducative que la feuille de route des acteurs de la communauté éducative pour en assurer la cohérence et l'impact sur la réussite des enfants.

Axe 1 – Accompagner les apprentissages et compétences dans la cohérence des temps éducatifs

Objectif : *Permettre à chaque enfant de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être tout au long de son parcours, dans la cohérence des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.*

Sous-axe 1.1 – Consolider les parcours éducatifs existants

La Ville a mis au cœur de son action le développement des compétences des enfants tout au long des temps de l'enfant. Il s'agit de donner à chaque famille et chaque enfant tous les moyens nécessaires pour une réussite éducative et scolaire, et bâtir ainsi un projet pour l'ensemble des enfants tout en tenant compte de chacun d'entre eux. Ce PEDT est donc le fil conducteur des interventions de la Ville comme de ses partenaires sur toutes les thématiques et compétences prioritaires pour l'épanouissement des enfants.

Le territoire de Maisons-Alfort dispose, comme cela est ressorti dans le bilan du précédent PEDT, d'une offre thématique particulièrement riche en direction de l'ensemble des temps de l'enfant. Il est donc crucial de pouvoir poursuivre et consolider ces actions fortes au profit des enfants et de leur réussite dans les années à venir. Il est donc opportun de réinscrire ces axes thématiques à reconduire dans ce PEDT.

Une politique culturelle éducative : éveiller, initier, accompagner :

La Ville de Maisons-Alfort considère la culture comme un axe essentiel de l'éducation et de l'épanouissement des enfants. Sa politique culturelle éducative repose sur deux

priorités : **offrir une initiation aux pratiques artistiques dès la maternelle et soutenir qualitativement les projets culturels tout au long de la scolarité.**

- **L'éveil culturel dès la maternelle** : Les plus jeunes bénéficient d'une première rencontre avec le spectacle vivant et les pratiques artistiques grâce à des actions ciblées. Le Conservatoire propose par exemple des ateliers de danse pour les maternelles, encadrés par une intervenante dédiée, qui permettent aux enfants de découvrir l'expression corporelle et de développer leur sensibilité artistique. Des sessions de découverte des instruments sont également proposées en élémentaire. En parallèle, des temps d'éveil au spectacle sont organisés afin de familiariser les élèves avec les lieux culturels et nourrir leur curiosité dès le plus jeune âge.
Les enfants des écoles maternelles et élémentaires bénéficient également d'un accès privilégié à la lecture grâce aux interventions des équipes des médiathèques, notamment par le biais du Bibliobus.
- **Le soutien aux projets culturels scolaires** : Sur le temps scolaire, la Ville met à disposition **59 heures hebdomadaires d'intervenants culturels et numériques** de l'OMC dans les écoles sélectionnées par l'Éducation Nationale, permettant de développer une pratique régulière et de qualité. Ces projets donnent souvent lieu à des restitutions publiques (spectacles, expositions) valorisant le travail des élèves et des enseignants. Le Théâtre de Maisons-Alfort, en lien avec sa programmation jeune public, propose également des ateliers de sensibilisation du cycle 1 au cycle 3 et organise des rencontres entre classes et artistes, favorisant ainsi une approche vivante et participative de la culture.
- **Des partenariats structurants** : La Ville développe et entretient des partenariats de qualité avec de grandes institutions culturelles, à l'image du projet avec la Musique de la Gendarmerie nationale au Fort de Charenton. Chaque année, des classes de CM1 participent à des ateliers et rencontres qui se concluent par une restitution artistique sous forme de conte musical, illustrant la richesse et l'originalité des parcours proposés aux élèves. Plus largement, la politique culturelle repose sur un partenariat fort avec l'OMC dont les équipes, dans les centres socio-culturels notamment, proposent aux enfants et familles des ateliers autour de la culture.

Grâce à cette politique éducative, plus de **3 000 élèves** assistent chaque année à des spectacles au Théâtre dans le cadre scolaire, tandis que plusieurs centaines participent à des ateliers avec des artistes professionnels. Cette dynamique contribue à faire de la culture un **vecteur d'épanouissement personnel, de créativité et de citoyenneté**, en lien direct avec les parcours pédagogiques des enseignants. Par ailleurs, la politique culturelle éducative de la Ville s'attache à proposer des actions *hors les murs*, au plus près du quotidien des enfants, tout en leur offrant un accès privilégié aux équipements culturels emblématiques du territoire. Cette complémentarité garantit à chaque élève un parcours culturel cohérent et complet, de la maternelle à la fin de l'élémentaire

Favoriser l'accès et la découverte de la pratique sportive pour tous les enfants.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville propose différentes actions sur l'ensemble des temps de l'enfant tout au long de sa journée, comme de son parcours de vie. Au-delà de l'initiation à la pratique sportive, ces actions menées cherchent aussi à lutter contre la sédentarité, favoriser le bien-être et contribuer à l'épanouissement global des enfants. Les actions sur les différents temps sont organisées de la manière suivante :

- **Sur le temps scolaire** : La Ville, en partenariat avec les directions d'écoles et la circonscription de l'Education Nationale, conduit un projet pédagogique animé par 19 éducateurs sportifs permettant à chaque classe du CP au CM2 de bénéficier d'1 heure de sport hebdomadaire durant l'année.

Un axe spécifique scolaire est également développé au centre aquatique autour du Savoir Nager avec 12 séances annuelles pour chaque classe de CP, CE2 et CM2.

Côté maternelle, l'initiation sportive est travaillée par les enseignants autour de la motricité en général directement sur site.

- **Sur le temps périscolaire** :

Le sport à la cantine (Aménagement du Temps de l'Enfant). Les enfants des écoles élémentaires bénéficient, lors de la pause méridienne, de l'intervention des éducateurs sportifs qui, en appui des animateurs, proposent des activités sportives.

Des Contrats bleus gratuits pour tous : Les Contrats bleus sont organisés chaque soir de 16h30 à 18h et auxquels participent près de 80% des enfants des écoles élémentaires (2100 enfants accueillis chaque semaine). Les enfants, encadrés par les éducateurs sportifs permettent une initiation à diverses activités autour des thématiques comme les jeux collectifs, les jeux de raquettes, les jeux d'opposition, les jeux athlétiques et gymniques.

- **Sur le temps extra-scolaire** :

Ateliers bébé gym. La Ville propose également pour les enfants scolarisés en maternelle des ateliers « bébé gym » le samedi matin. Ce temps, encadré par les éducateurs sportifs, permet de proposer des activités ludiques d'éveil, d'expression corporelle et de développement de la motricité.

Activités vacances : Sport Loisir Quartier et Eté Chaud

Lors des périodes de congés scolaires (excepté celles de fin d'année), la Ville accueille sur ses équipements sportifs les enfants maisonnais encadrés par les éducateurs sportifs qui proposent un programme d'activité sportives et également de sorties à thématique sportive (vélo, accrobranche, par exemple). Ce dispositif est mis en place du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 pour les enfants et jeunes âgés de 6 à 18ans.

Outre ces dispositifs, la Ville s'appuie également sur le partenariat avec le monde associatif. La commune de Maisons-Alfort dispose d'un important tissu d'associations

sportives qui permettent aux enfants, sur leurs temps personnels et en lien avec leur famille de renforcer leur pratique sportive ou d'en découvrir de nouvelles.

- **Une offre de sports libre accessible pour tous.**

Le territoire de Maisons-Alfort dispose d'un maillage d'équipements sportifs accessibles au plus proche des lieux de vie des enfants : city stade en accès libre, l'aménagement de la baignade dans la Marne réalisé par l'Etablissement public Territorial Paris Est Marne&Bois en 2025, ainsi que d'espaces de plein air (Parcs, promenades, etc.).

Enfin, pour permettre l'organisation et le développement de ces actions, l'accès aux équipements sportifs est bien sûr un des éléments de base de ces dispositifs.

Cet éventail d'actions et d'acteurs intervenant dans la vie des enfants vise donc à mettre le sport au cœur du quotidien des enfants maisonnais. Différents temps forts permettent d'ailleurs de valoriser collectivement cet engagement en faveur du sport pour tous qu'il s'agisse de la fête des contrats bleus ou des bébé gym. Nous nous associons également à différents partenaires agissant en faveur du sport comme le Département avec la participation chaque année aux Jeux du Val de Marne.

Les enfants acteurs de leur santé et de leur sécurité

La Ville de Maisons-Alfort s'engage à offrir à chaque enfant un cadre de vie sûr, équilibré et propice à l'épanouissement. Mais l'action de la communauté éducative vise également à mettre l'enfant au cœur de sa santé comme de sa sécurité pour lui donner les clés pour grandir. Cette ambition se décline notamment autour de trois volets complémentaires :

- **La prévention dans le domaine de la sécurité routière** : en partenariat avec la Police nationale, la Police municipale et l'Association de prévention routière, la Ville propose aux élèves un véritable parcours d'apprentissage progressif. Dès le CP, les enfants découvrent les règles de circulation à travers le projet voiturette électrique, poursuivent en CE2 avec le permis piéton, puis en CM2 avec le permis vélo. Ces étapes sont régulièrement mises en pratique lors des déplacements à pied, à vélo ou en trottinette, et renforcées par l'installation de parkings à deux-roues devant les écoles ou les actions en faveur de la circulation douce sur le territoire (ex : pistes cyclables). L'aspect ludique est également valorisé par la participation aux finales locales et départementales de prévention routière, ainsi que par des activités spécifiques organisées dans les accueils de loisirs (ateliers autour des deux-roues, sorties vélo, etc.).

- **L'éducation au numérique** : la Ville a déjà investi en équipant toutes les classes élémentaires de Vidéo Projecteurs interactifs, en appui aux pratiques pédagogiques des enseignants. Mais l'enjeu du numérique dépasse désormais largement l'outil. Il s'agit désormais de donner aux enfants les compétences nécessaires pour utiliser ces

technologies de manière responsable, créative et sécurisée. Une première étape a été franchie avec les actions de prévention au harcèlement en ligne proposées aux CM2, avant leur entrée au collège. Dans les prochaines années, la communauté éducative sera appelée à renforcer ce volet, en développant de nouvelles actions pour accompagner les usages d'internet, apprendre à distinguer information et désinformation, et offrir à chaque enfant les clés pour évoluer sereinement dans un monde numérique en constante évolution.

- **L'éducation à l'alimentation et à la santé** : la Ville s'attache à proposer chaque jour des repas équilibrés, variés et de qualité, produits au sein de la cuisine centrale municipale sous le contrôle d'une diététicienne. Tous les repas sont préparés en liaison chaude afin de préserver leurs qualités nutritionnelles et gustatives. L'offre s'inscrit dans le cadre de la loi Egalim, avec l'introduction renforcée de produits bio et labellisés, la réduction du plastique et la mise en place régulière de menus végétariens. Cette ambition alimentaire se met bien entendu en œuvre au quotidien dans les cantines dans le respect des principes de Laïcité. Avec environ 4400 repas servis chaque jour, ce sont plus de 81% des enfants qui participent à la pause méridienne. En complément, des ateliers d'éducation nutritionnelle sont organisés en CE2, coanimés par la cuisine centrale et les animateurs de la Ville. Ces ateliers, qui allient théorie et pratique (notamment un petit déjeuner pédagogique), permettent aux enfants de mieux comprendre les principes d'une alimentation équilibrée tout en renforçant les compétences des animateurs, qui peuvent ensuite les réinvestir dans leurs pratiques quotidiennes. Différents temps forts proposés par les équipes de restauration et d'animation, comme la semaine du Goût permettent également de mettre l'accent sur le plaisir au moment des repas.
- **La formation aux premiers secours** : La Ville propose aux classes de CM2, en lien avec les équipes enseignantes, de s'inscrire dans des actions de formation en partenariat avec la Croix Rouge. L'objectif affiché est de sensibiliser les enfants aux risques de santé et de leur donner des conseils pour prodiguer les gestes de premiers secours en cas de situation urgente.

En agissant sur ces trois leviers – sécurité, numérique, alimentation – la Ville construit une politique éducative cohérente autour de la prévention et du bien-être global des enfants.

Renforcer le vivre ensemble et l'ouverture aux autres

- **La citoyenneté au cœur des projets des structures d'accueil des enfants** : Cet objectif est au cœur de l'action de l'ensemble des acteurs encadrant les enfants. Développer la citoyenneté et les règles du vivre ensemble est au cœur des projets des structures, qu'il s'agisse des écoles ou des centres de loisirs. Apprentissage des règles de la vie en communauté, égalité filles/garçons et ouverture à la différence sont travaillés tout au long de l'accueil des enfants de la maternelle à l'entrée au collège. La politique

de regroupement des accueils de loisirs, les mercredis comme lors des vacances, vise à renforcer les échanges entre enfants de différents quartiers et tranches d'âge.

- **L'ouverture aux autres territoires pour tous les enfants :** La question de la découverte d'autres territoires se travaille bien entendu au quotidien dans les apprentissages en classe comme dans les activités proposées dans les structures de loisirs. Mais la Ville est convaincue que les séjours constituent une véritable opportunité inoubliable d'apprentissage dans la vie d'un enfant. C'est pourquoi un fort investissement est mis au profit des séjours sur le temps scolaire comme sur les vacances. Chaque année, près de 600 élèves participent aux classes de découverte et partent en séjours autour de thématiques comme la découverte du patrimoine, la Nature, la mer ou encore la montagne. Une offre de vacances adaptée à tous les besoins (plus de 500 enfants chaque année) est également proposée avec des mini-séjours² encadrés par nos équipes d'animation chaque été ou une offre de colonie pour les petites vacances. Nos centres de loisirs proposent également une première initiation au séjour avec des veillées camping sur nos centres de loisirs l'été. Ces différents séjours constituent un moment marquant dans la vie d'un enfant et constituent de réels leviers d'ouverture culturelle et citoyenne.

Le développement durable en action

Parce que le développement durable ne doit plus être une question de sensibilisation mais d'actions concrètes au quotidien, les actions de sensibilisation au développement durable sont mises en œuvre dans l'ensemble de nos structures : sensibilisation au tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, programme de sensibilisation autour de la nature, projet éco-citoyen, les actions sont nombreuses et aujourd'hui portées par l'ensemble des acteurs.

L'ouverture de la Maison de l'Environnement depuis 2023 symbolise cette transversalité avec un lieu ouvert à tous qui centralise la valorisation de la nature et du développement durable. Elle accueille les enfants sur l'ensemble des temps de l'enfant et permettent une réelle continuité des apprentissages.

L'inclusion au cœur du parcours éducatif

La Ville de Maisons-Alfort fait de l'inclusion une priorité éducative, afin que chaque enfant, quelles que soient ses particularités ou ses besoins, puisse trouver sa place dans les écoles et les accueils municipaux. Cette ambition se traduit par plusieurs actions concrètes :

- **Les Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI) :** mis en place pour les enfants nécessitant des aménagements liés à leur santé, ces protocoles associent l'école, les

² Ces dispositifs bénéficient du soutien de la CAF.

services périscolaires et les familles. Ils garantissent un suivi cohérent et la prise en compte des besoins spécifiques de l'enfant dans tous ses temps de vie.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap** : en lien avec l'Éducation nationale, la Ville s'efforce de coordonner les moyens humains nécessaires (AESH, AVS, animateurs sensibilisés) afin d'assurer une continuité entre le temps scolaire et le périscolaire. La municipalité favorise également la formation et la sensibilisation des équipes, et a adopté une **charte et un protocole d'accueil partagés**, qui fixent un cadre commun pour accompagner ces enfants dans les meilleures conditions. La Ville bénéficie d'ailleurs du soutien financier de la CAF par le biais du Fond Public et Territoire (Axe 1) comme du complément inclusif.

Ces actions traduisent la volonté de la Ville de construire une communauté éducative véritablement inclusive, où chaque enfant est reconnu dans sa singularité et peut s'épanouir au sein du collectif. Cette ambition se confronte toutefois à des défis concrets, liés à l'augmentation des situations d'enfants à besoins particuliers et à la nécessité constante de garantir la sécurité de tous. Ces enjeux appellent une mobilisation renforcée des acteurs éducatifs et une réflexion partagée sur les moyens à déployer pour concilier, au quotidien, inclusion et sécurité.

Sous-axe 1.2 – Compléter certaines thématiques éducatives

Un Projet éducatif de territoire représente un guide de la stratégie éducative pour la communauté éducative. Néanmoins ce cadre n'a pas vocation à être figé et se doit d'évoluer régulièrement, en lien avec le bilan des actions réalisées comme de l'évolution du contexte de celui-ci. Le bilan du précédent PEDT a donc fait ressortir la nécessité d'investir davantage certains champs éducatifs et ce nouveau PEDT vise à y répondre.

Investir davantage en direction des enfants de maternelle :

Le bilan du PEDT a mis en évidence un déséquilibre entre une offre très complète pour les enfants de 6 à 11 ans et des propositions plus limitées pour les 2-6 ans. La communauté éducative s'engage donc à renforcer les actions en faveur de la maternelle, autour de trois axes complémentaires :

- **Diversifier les projets éducatifs sur le temps scolaire** : dès la rentrée 2025-2026, deux nouveaux parcours seront proposés aux enfants de maternelle, autour de la nature et de la découverte des instruments de musique. Une attention particulière sera également portée au développement des compétences psychosociales, et notamment à la gestion des émotions, afin de favoriser l'épanouissement de tous les enfants et de répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.
- **Valoriser le rôle des ATSEM** : la Ville a engagé une réflexion approfondie sur la place des ATSEM, en élargissant leur rôle pédagogique sur les temps périscolaires et en

renforçant leur présence. La mise en place d'une équipe volante pour assurer les remplacements a également été décidée en 2025. Ces évolutions s'accompagnent de l'adoption par le Conseil municipal d'une **Charte des ATSEM**, qui reconnaît et valorise leur rôle central auprès des enfants et des enseignants.

- **Faciliter les transitions éducatives** : la maternelle constitue une étape charnière dans la vie de l'enfant, où l'apprentissage de la vie collective doit s'inscrire dans un climat de sécurité et de continuité. Il s'agit de renforcer le passage entre la Petite Enfance et l'école, mais aussi la coordination entre les différents temps de la journée de l'enfant. La mise en place de temps de repos pour les plus petits comme de temps calmes selon les besoins des enfants est au cœur de la journée de l'enfant sur les temps scolaires comme péri et extrascolaires.

Pour y parvenir, la mise en place de temps d'échanges réguliers entre les encadrants devra être privilégiée, afin de mieux accompagner chaque parcours. L'ambition est claire : faire de la maternelle un temps d'éveil et de continuité éducative, reconnu comme une étape essentielle du parcours de chaque enfant. La maternelle doit être un véritable tremplin éducatif, où chaque enfant trouve sa place et grandit en s'épanouissant.

Préparer les enfants au numérique de demain

Le numérique constitue aujourd'hui un défi majeur de l'éducation. Omniprésent dans la société, il est à la fois une formidable opportunité d'apprentissage et d'ouverture au monde, et une source d'inquiétude face aux risques qu'il peut générer : surexposition aux écrans dès le plus jeune âge, désinformation, cyberharcèlement, ou encore incertitudes liées aux évolutions rapides des technologies, notamment de l'intelligence artificielle. À Maisons-Alfort, la Ville a déjà fait le choix d'équiper l'ensemble des classes élémentaires en outils numériques. Mais l'enjeu ne peut se limiter aux équipements : il s'agit désormais de construire collectivement une véritable politique éducative du numérique, qui permette aux enfants d'en maîtriser les usages, de développer leur esprit critique, de se protéger des risques, tout en accompagnant les familles dans ce cheminement.

Cette ambition se traduira par trois orientations principales :

- **Apprendre avec et par le numérique** : en appui aux enseignants, l'équipement des classes doit devenir un outil pédagogique au service des apprentissages. Des projets innovants (création multimédia, programmation, robotique) pourront être soutenus pour familiariser les enfants avec les usages créatifs du numérique, dès l'école primaire.
- **Prévenir les risques et développer l'esprit critique** : en complément de l'action déjà engagée autour du harcèlement en ligne, une attention particulière sera portée à la sensibilisation aux bons usages du numérique : gestion du temps

d'écran, respect de la vie privée, décryptage des fausses informations. L'objectif est de donner aux enfants les clés pour grandir de manière autonome et sécurisée dans leur relation au numérique.

- **Accompagner les familles** : parce que les parents sont en première ligne face aux pratiques numériques de leurs enfants, la Ville souhaite développer des actions de soutien et d'information à leur intention (ateliers, conférences, guides pratiques). Il s'agit d'offrir à chacun des repères éducatifs clairs pour accompagner ses enfants dans ce domaine. Un Espace Numérique de Travail sera d'ailleurs mis à la disposition des écoles dès l'année scolaire 2025-2026 afin de renforcer le lien familles écoles.

Des temps péri et extrascolaires acteurs de l'épanouissement des enfants

La fréquentation élevée et croissante des accueils périscolaires et des centres de loisirs témoigne de leur rôle essentiel dans le quotidien des familles. Le bilan du PEDT a cependant mis en lumière une attente forte des parents qui placent l'amélioration de la qualité des temps périscolaires et extrascolaires comme priorité éducative. Un important travail a été mené tout au long du précédent PEDT et doit être poursuivi dans les années à venir. Durant l'année scolaire 2024-2025, des axes centraux ont été travaillés :

- **L'attractivité des métiers de l'animation** : Si le secteur professionnel de l'animation connaît de nombreuses difficultés au niveau national, la Ville a mené, en concertation avec ses équipes, une refonte du temps de travail visant à améliorer les conditions de travail du personnel de l'animation. Cette réflexion a permis de limiter le morcellement du temps de travail comme l'amplitude horaire de travail mais également d'agir sur la précarité d'une partie des agents.
- **Le renforcement des temps de préparation pédagogique** : La Ville a souhaité s'appuyer sur la refonte du temps de travail pour renforcer les temps dédiés à la préparation pédagogique. Ce temps a donc été triplé à partir de la rentrée 2025-2026 pour inclure désormais 3H hebdomadaires de préparation pédagogique dédiée aux accueils de loisirs du mercredi comme à la préparation des vacances. Les directeurs et directeurs adjoints de centre de loisirs disposent également de temps de travail spécifiques liés à leur rôle de responsable de structure qui permettront d'assurer leurs missions administratives en dehors de la présence des enfants mais également de renforcer le travail collectif avec les partenaires. Cela leur permettra, sur les temps d'accueil de renforcer leur accompagnement pédagogique des équipes d'animation placées sous leur responsabilité.
- **L'ajustement de la politique d'inscription** : Les modalités de réservation précédemment mises en place (inscription par période de 15 jours, absence de délais d'inscription/désinscription, etc.) ont été identifiées comme un frein par les familles comme les équipes. Des ajustements ont donc été mis en place afin de faciliter l'accès aux familles (plages de réservation élargies sur l'année scolaire) comme l'organisation

des équipes sur le terrain (mise en place de délais d'inscription pour faciliter l'organisation des équipes et assurer une meilleure gestion des moyens).

- **Une pause méridienne épanouissante pour les enfants** : Au-delà des centres de loisirs, la restauration scolaire constitue un temps éducatif à part entière. Le bilan a mis en évidence un besoin de renforcer notamment la sérénité à la cantine. La Ville souhaite renforcer la dimension éducative et apaisante de ce moment, en travaillant sur l'aménagement des espaces, mais aussi l'accompagnement des enfants par les équipes. Un travail de réflexion sera donc mené autour de cet objectif afin de définir les leviers adaptés.

Focus – Le Plan mercredi à Maisons-Alfort

Depuis plusieurs années, la Ville de Maisons-Alfort a fait du mercredi un temps éducatif à part entière, reconnu et plébiscité par les familles. Afin d'assurer l'accueil de tous les enfants, la Municipalité a ouvert un nouvel accueil de loisirs élémentaire et redéfini la sectorisation maternelle, garantissant ainsi une place pour chaque famille.

Le **Plan mercredi** constitue aujourd'hui un levier majeur de notre PEDT :

- **Fréquentation élevée et régulière** : en 2024-2025, autour de **550 enfants de maternelle (35 %)** et **450 enfants d'élémentaire (18 %)** sont accueillis chaque mercredi, en progression constante. Cela se retrouve d'ailleurs dès la rentrée scolaire 2025-2026 avec une fréquentation toujours en hausse les mercredis (près de 1100 enfants accueillis en moyenne en septembre 2025)
- **Qualité pédagogique** : chaque accueil bénéficie d'un projet éducatif construit, intégrant culture, sport, citoyenneté et développement durable, en lien avec les priorités locales définies dans le PEDT et dans la continuité des temps de l'enfant. L'accent est mis sur approche ludique, récréative et créatrice pour stimuler l'intérêt des enfants et les sorties permettant la découverte du territoire sont organisées par les équipes des centres de loisirs. Tous nos accueils de loisirs du mercredi sont d'ailleurs habilités par les services de l'Etat.
- **Partenariats renforcés** : le travail en partenariat avec les acteurs locaux trouve une place privilégiée dans la programmation des mercredis. Accès aux équipements sportifs, culturels, comme aux sites naturels (parc, ferme pédagogique, etc.), actions de sensibilisation avec la Maison de l'environnement, temps d'échange avec l'Education Nationale pour renforcer la cohérence éducative, chaque centre de loisirs a la possibilité de travailler en partenariat avec toutes ces structures du territoire en appui du projet d'animation de la structure.
- **Formation et valorisation du personnel** : en 2025, la Ville a triplé le temps de préparation pédagogique des animateurs dédié aux mercredis, permettant une réelle montée en qualité des projets proposés aux enfants. Nos personnels peuvent avoir

accès à des formations tout au long de leur carrière soit individuellement en accédant à des formations thématiques soit via des formations collectives organisées par la collectivité en lien avec les priorités sur le secteur. Un parcours de formation diplômante est également proposé à nos animateurs afin de les accompagner dans leur montée en compétences. BAFA, BAFD voire BPJEPS sont proposés chaque année aux animateurs et directeurs en fonction de leur expérience et de leur projet professionnel.

• **Réponse aux besoins des familles** : la politique municipale garantit une offre accessible et adaptée, conciliant inclusion des enfants à besoins particuliers et diversification des activités. Une charte d'accueil des enfants en situation de handicap a d'ailleurs été mise en place dès le précédent PEDT. Des moyens supplémentaires ou adaptés peuvent d'ailleurs être mis en place afin de faciliter l'accueil des enfants à besoins particuliers (personnels d'encadrement supplémentaires, matériels pédagogiques et mobiliers adaptés, etc.). Une modulation des tarifs est également mise en place pour permettre l'accès de tous les enfants au périscolaire.

Ainsi, le mercredi s'inscrit pleinement dans le PEDT comme **un temps fort du parcours éducatif**, au service de l'épanouissement et de la réussite de tous les enfants. La Ville souhaite, par la présente contractualisation, voir reconnue et soutenue cette ambition éducative dans le cadre du **Plan mercredi**, en partenariat avec la CAF et la SDJES.

Ces actions traduisent notre ambition pour nos temps péri et extrascolaires et nous permettront de focaliser notre énergie sur la dimension pédagogique et éducative de ces temps. L'ambition est claire : faire des centres de loisirs de véritables lieux d'épanouissement, où chaque enfant trouve à la fois un espace de détente, de découverte et d'apprentissage.

Axe 2 – Des lieux éducatifs épanouissants et inclusifs pour tous les enfants

Objectif : Offrir à chaque enfant un cadre de vie éducatif sécurisant, stimulant et adapté à ses besoins, à l'école comme dans les temps extra et périscolaires.

Sous-axe 2.1 – Des lieux éducatifs modernes et sécurisés pour l'épanouissement de chaque enfant

Objectif : Améliorer le confort et le bien-être de chaque enfant, y compris porteur de besoins particuliers, afin de faciliter l'épanouissement et l'apprentissage.

La Ville poursuivra, dans les prochaines années, une politique volontariste de rénovation et de modernisation de ses écoles et centres de loisirs, afin d'offrir à chaque enfant des conditions d'accueil sûres, adaptées et propices à l'épanouissement. Cette politique repose sur plusieurs priorités :

- **Des lieux inclusifs** : la Ville veille à ce que chaque enfant, y compris porteur de handicap ou de besoins particuliers, puisse trouver sa place dans les structures éducatives. Cela passe par l'accessibilité physique des bâtiments, mais aussi par l'aménagement d'espaces d'apaisement, la mise à disposition de matériels adaptés, et la recherche de solutions concrètes pour favoriser le confort et la participation de tous. L'inclusion ne se limite pas à l'accès : elle vise à garantir un cadre accueillant, bienveillant et sécurisé, où chaque enfant peut s'épanouir et partager pleinement la vie collective.
- **Des environnements adaptés aux pratiques éducatives actuelles** : renouvellement progressif du matériel informatique et du mobilier scolaire, pour accompagner l'évolution des pédagogies et améliorer à la fois le confort des enfants et les conditions de travail des équipes.
- **Un focus spécifique sur l'hygiène et l'intimité des enfants** : la question des sanitaires constitue un enjeu majeur et la Ville investit depuis plusieurs années dans la rénovation des sanitaires en plaçant notamment les questions d'intimité au cœur des projets de rénovation en maternelle comme en élémentaire.
- **Une transition écologique affirmée** : rénovation énergétique des bâtiments (isolation, toitures, panneaux solaires, huisseries), poursuite de la végétalisation des cours d'école pour concilier qualité de vie et lutte contre le réchauffement climatique.
- **La sécurité comme exigence constante** : mise aux normes des locaux, renforcement des dispositifs de sûreté et intégration des prescriptions liées aux Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS).

Sous-axe 2.2 – Valoriser et accompagner les acteurs éducatifs

Objectif : Soutenir l'implication des encadrants qui contribuent au quotidien à l'éducation et à l'épanouissement des enfants du territoire.

- **Soutenir l'action pédagogique des enseignants** : Cette politique de soutien se traduit de différentes façons et notamment par :
 - La mise à disposition de crédits de fonctionnement ambitieux, de cars pour faciliter les sorties scolaires, d'équipements informatiques au service de la pédagogie
 - La possibilité de bénéficier d'intervenants thématiques en appui à l'apprentissage
 - La possibilité d'actions éducatives hors-les-murs et d'accès aux structures municipales (équipements sportifs et culturels, citoyenneté, développement durable, prévention routière, etc.)
- **Accompagner les équipes municipales dans leurs missions éducatives** : La qualité de l'accueil repose sur l'engagement quotidien des personnels municipaux (ATSEM, animateurs, agents de restauration et d'entretien,

éducateurs sportifs, etc.), c'est pourquoi la Ville soutient le personnel municipal afin de lui permettre d'exercer dans les meilleures conditions possibles tout en les accompagnant dans leur montée en compétences tout au long de leur carrière notamment par l'accès à des formations ainsi que la mise en place d'ateliers de réflexion et d'échanges de pratiques. La question de la prise en compte des besoins particuliers nouveaux est d'ailleurs régulièrement au cœur de ces formations et temps d'échanges. Par ailleurs, un travail de valorisation de ces métiers doit également être mené afin de mieux faire connaître leur rôle et leur engagement dans l'épanouissement des enfants.

Focus : Les ATSEM, illustration des actions d'accompagnement du personnel

Le travail mené tout au long de l'année scolaire 2024-2025 en direction des ATSEM illustre bien la volonté municipale de soutenir et valoriser le travail de nos agents. Plusieurs actions ont été menées afin de faire évoluer les conditions de travail de ces agents au cœur de l'éducation des enfants de maternelles : formations inter-catégorielles enseignants-ATSEM organisées en partenariat avec l'Education Nationale, renforcement de leur rôle pédagogique avec intervention sur les temps péri et extrascolaires, adoption d'une charte des ATSEM. Ces actions montrent à la fois la reconnaissance du travail de ces agents comme la nécessité de renforcer le travail en collaboration entre tous les encadrants des enfants et notamment, enseignants, ATSEM et animateurs.

- **L'appui aux autres partenaires éducatifs :** Les associations et structures partenaires jouent un rôle complémentaire essentiel dans le parcours éducatif des enfants. La Ville continuera à soutenir leur action par :
 - La mise à disposition des équipements municipaux (salles, gymnases, équipements culturels),
 - L'attribution de subventions adaptées à leurs projets éducatifs,
 - La poursuite des dispositifs favorisant l'accès des familles à ces structures, tels que les bourses sportives ou culturelles.

Sous-axe 2.3 – Garantir l'accès de tous aux activités éducatives

La Ville de Maisons-Alfort veille à ce que chaque enfant, quelles que soient les ressources de sa famille, puisse accéder aux services et activités éducatives. Grâce à une politique tarifaire modulée, à la gratuité de dispositifs structurants et à des bourses sportives et culturelles, l'égalité d'accès et la mixité sociale sont garanties sur l'ensemble des temps de l'enfant. Cette politique repose sur plusieurs leviers complémentaires :

- **Des dispositifs gratuits** pour une large part des temps éducatifs (accueils matinaux, contrats bleus, aide aux devoirs dans les écoles REP, accès aux bibliothèques, animations culturelles, etc.).
- **Une tarification modulée en fonction des ressources** pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs, avec des tarifs particulièrement bas garantissant la mixité sociale.
- **Une facturation adaptée aux besoins des familles** (post-paiement à la présence pour la restauration et les accueils périscolaires, réservation souple pour les accueils de loisirs).
- **Des bourses sportives et culturelles** permettant aux familles les plus modestes d'inscrire leurs enfants dans des associations culturelles ou sportives du territoire.

Ce choix politique fort permet de conjuguer **justice sociale, mixité et accès effectif à une offre éducative**. Les modalités tarifaires détaillées sont présentées en annexe.

Axe 3 – Construire une communauté éducative engagée, co-responsable et cohérente

Objectif : *Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs et encourager le partenariat avec les familles pour garantir la cohérence et la coresponsabilité du projet éducatif.*

L'éducation d'un enfant est une responsabilité partagée. Elle implique l'ensemble de la communauté éducative à savoir les familles mais également les enseignants, les personnels municipaux, associations, institutions partenaires. Cette diversité d'acteurs constitue une richesse, mais nécessite d'être organisée et coordonnée afin de construire un cadre éducatif cohérent et porteur de sens. C'est cette coopération et ce travail en commun qui permet d'assurer la réalité de la cohérence éducative et qui fait vivre un Projet éducatif de territoire au quotidien.

Un important travail est mis en place afin de faire vivre cette coopération et celui-ci passe notamment par :

- **La mise en place de temps d'échange inter acteurs :** La Ville met notamment en place des temps d'échange réguliers avec les représentants de parents élus comme avec les directions d'écoles. Ces temps permettent de renforcer les échanges et de faciliter la compréhension entre acteurs et jouent un rôle important dans la connaissance mutuelle des acteurs.
- **Le renforcement du travail en transversalité :** le suivi d'un certain nombre de situations particulières suppose la coopération entre les différents encadrants d'enfants.

Nous travaillons au quotidien au renforcement des partages de pratiques, via les transmissions d'information, l'organisation d'équipes éducatives communes ou encore la volonté de renforcer les formations communes entre la Ville et l'Education Nationale

- **L'ouverture des structures aux familles :** Ecoles, centre de loisirs ou encore structures de proximité, toutes ont mis au cœur de la relation avec les familles des temps d'ouverture qui permettent d'échanger et de valoriser le travail engagé auprès des enfants. Chaque centre de loisirs de la Ville organise un temps fort Portes Ouvertes qui est l'occasion de renforcer les liens avec les familles et mieux faire comprendre le travail pédagogique aux parents.

En conclusion, la Ville réaffirme sa conviction : le PEDT n'est pas seulement une feuille de route, mais une dynamique vivante. C'est par la coresponsabilité et l'implication de tous les membres de la communauté éducative que les enfants de Maisons-Alfort pourront grandir dans un environnement éducatif cohérent, bienveillant et porteur d'avenir.

4. Partenariats et gouvernance

Un pilotage partagé et concerté

Le PEDT de Maisons-Alfort repose sur une gouvernance claire et partenariale. Chaque année, un **Comité de pilotage** se réunit afin de :

- dresser le bilan de l'année écoulée,
- partager les décisions stratégiques et les actions municipales engagées,
- identifier collectivement les points de vigilance,
- définir les priorités à venir.

La composition de ce comité garantit la représentativité de l'ensemble des acteurs éducatifs :

- **La Ville de Maisons-Alfort** : élus municipaux concernés (éducation, sport, culture, vie associative...), direction générale et responsables de services (Enfance-Éducation, Sports, Culture, Restauration, Services techniques).
- **L'Éducation nationale** : l'Inspectrice de l'Éducation nationale, un(e) conseiller(e) pédagogique et des représentants des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires.
- **Les représentants des familles** : représentants des associations de parents élus (FCPE, PEEP et associations indépendantes).

- **Les partenaires institutionnels** : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), Groupement d'Animation Départemental (GAD).
- **Les acteurs locaux** : Office municipal de la culture (OMC).

Ce comité constitue l'instance de gouvernance centrale du PEDT : il assure la cohérence des actions, leur lisibilité pour l'ensemble des partenaires, et incarne la coresponsabilité éducative du territoire.

Des groupes de travail thématiques

En complément, la Ville mettra en place des **groupes de travail inter-acteurs** réunis en fonction des sujets (par exemple inclusion, numérique, alimentation, qualité périscolaire). Ils permettront d'approfondir certains thèmes et de proposer des pistes concrètes à soumettre au Comité de pilotage. Ces groupes de travail pourront être définis par le comité de pilotage ou en fonction des besoins et priorités identifiées par les acteurs et seront ouverts aux acteurs les plus proches du terrain.

Un référentiel d'évaluation simple et partagé

L'évaluation annuelle du PEDT s'appuiera sur un référentiel commun autour de quatre critères : pertinence, efficacité, impact, efficience. Elle combinerà données quantitatives et qualitatives, présentées chaque année au Comité de pilotage afin d'ajuster en continu les actions.

5. Conclusion

Le PEDT 2026-2028 de Maisons-Alfort s'appuie sur les réussites du précédent projet tout en fixant de nouvelles priorités. Il affirme trois grandes ambitions :

- Offrir à chaque enfant des lieux épanouissants et inclusifs.
- Accompagner les apprentissages dans la cohérence des différents temps.
- Construire une communauté éducative engagée et co-responsable.

Il s'agit ainsi de permettre à chaque enfant de grandir, d'apprendre et de s'épanouir grâce à l'action coordonnée et cohérente de l'ensemble de la communauté éducative.

6. Liste des annexes

Annexe 1 : Effectifs scolaires Ville

Annexe 2 : Effectifs scolaires par école

Annexe 3 : Plan de la Ville avec écoles

Annexe 4 : Sectorisation ALSH mercredi

Annexe 5 : Capacités des ALSH

Annexe 6 : Charte des ATSEM

Annexe 7 : Liste des équipements sportifs

Annexe 8 : Liste des associations sportives adhérent au PEDT

Annexe 9 : Présentation bilan PEDT

Annexe 10 : Charte du Plan mercredi